

**Pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail et le droit du travail, les services publics, l'industrie...**

## **Contre l'austérité !**

**TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 9 AVRIL à PARIS - 13H00 - Place d'Italie/Invalides**

### **Pour le patronat c'est Noël toute l'année !**

Le projet de loi Macron poursuit, développe et même inscrit dans le marbre ce qui a présidé à l'élaboration du **pacte de responsabilité**, du **CICE**, de la **réforme territoriale**, de la **réforme de l'État** ou encore, du **choc de simplification** ; il prolonge l'esprit des « *négociations orientées* » qui ont abouti notamment à **l'ANI du 11 janvier 2013 sur la « sécurisation de l'emploi »** ou ont cherché à déstructurer profondément les Instances Représentatives du Personnel **lors des toutes dernières négociations sur le dialogue social entre syndicats et patronat**. Le gouvernement ne semble, de surcroît, pas décidé à s'arrêter là puisqu'une offensive contre les institutions représentatives du personnel et les droits des élus seraient en préparation, le gouvernement ayant annoncé qu'il comptait légiférer !

### **Les cadeaux ça suffit !**

Le CICE, le pacte de responsabilité octroyaient des cadeaux exorbitants au patronat en déstructurant la protection sociale. Après les 30 milliards € (qui s'ajoutent aux 200 milliards € d'exonérations fiscales et sociales, pour créer soi-disant 490 000 emplois (soit quand même plus de 61 000 € par emploi !), la loi Macron y ajoute d'autres cadeaux pour que les salariés et leurs représentants ne puissent contrecarrer la toute-puissance **des patrons, de moins en moins obligés à se plier aux « contraintes » du code du travail, aux contrôles de l'inspection du travail, à la menace des Prud'hommes**.

### **Stoppons l'austérité !**

**Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement organise une purge austéraitre de 50 Milliards dont 18 Mds pour l'Etat, 11 Mds pour les collectivités territoriales et 21 Mds pour l'assurance maladie et la protection sociale !**

Conséquences : réduction des dépenses de fonctionnement, gel du point d'indice des fonctionnaires, ralentissement des carrières..., augmentation des inégalités professionnelles et précarisation de l'emploi, baisse des effectifs y compris pour les opérateurs de l'État (agences,...), baisse des dotations aux collectivités territoriales induisant entre autres des coupes dans les budgets sociaux et de solidarité..., suppression des départements, réduction du nombre de régions, affaiblissement de l'hôpital public, réduction des dépenses de santé, non revalorisation ou suppression de certaines prestations sociales...



**= Austérité et plus de 5 millions de privés d'emploi !**

En France, comme dans toute l'Europe, l'austérité budgétaire imposée par la Troïka (Commission européenne, BCE, FMI), François Hollande et le gouvernement Valls pour satisfaire les marchés financiers volent les salariés et les citoyens. Les conséquences sont là : services publics démantelés, acquis sociaux mis à mal... Le chômage monte, la précarité s'étend, les jeunes galèrent, les salaires et les retraites sont en baisse. Les inégalités se creusent tandis que les grandes entreprises versent aux actionnaires des dividendes insolents. Partout ces politiques provoquent indignations, colères et désespoirs. Elles doivent nous révolter et nous inciter à la résistance. D'autres politiques sont possibles. Il faut résister, proposer et agir.

C'est ce que font les salariés dans de nombreuses entreprises du privé et du public sur notre département depuis le début de cette année. Les luttes se multiplient sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail...

# RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON

Le gouvernement a fait le choix, pour la première fois depuis 2006 lors du Contrat Première Embauche, de recourir au 49-3 pour faire passer le projet de loi Macron sans vote à l'assemblée nationale. Après avoir choisi d'inscrire dans la loi les propositions du Medef, le gouvernement passe à nouveau en force en contournant la représentation nationale. **Encore un déni de démocratie !** L'impossibilité du gouvernement à faire voter un tel texte constitue un sérieux échec pour celui-ci. En effet, le projet de loi Macron donne plus de liberté au patronat et à la finance et moins de droits pour les salariés, et ne permettra aucune création d'emploi ni dans le secteur privé ni dans les services publics alors que les besoins de la population sont sans cesse grandissants.

**Le projet de loi contient quatre mesures particulièrement dangereuses :**

## ➤ La déréglementation des licenciements

Avec la loi dite de sécurisation de l'emploi, les ruptures conventionnelles et la multiplication des contrats précaires, il est aujourd'hui très facile de licencier. Cependant, le projet de loi va plus loin et casse encore les protections dont bénéficient les salariés en cas de plan social :

- lorsque des licenciements ont lieu dans une entreprise placée en redressement ou liquidation judiciaire, le contenu du plan social sera désormais apprécié à l'échelle de la filiale et pas du groupe. Cela exonère de toute responsabilité les grands groupes de sociétés et facilite encore les licenciements boursiers en leur permettant de mettre en faillite artificiellement des filiales pour pouvoir « dégraisser » ;
- l'employeur peut décider seul quel site sera touché par les licenciements économiques et quel site sera épargné, sans même que les syndicats aient leur mot à dire. Normalement l'employeur doit mettre en œuvre des critères précis pour désigner les salariés licenciés (âge, charge de famille, compétences etc.). C'est désormais la porte ouverte à l'arbitraire et aux discriminations entre salariés d'une même entreprise ;
- Le gouvernement enterre tout contrôle par l'inspection du travail des licenciements de moins de dix salariés

## ➤ La banalisation du travail du dimanche

**Dans le commerce, le projet de loi permet de :**

- passer de cinq à douze dimanches ouverts par an ;
- pour toutes les zones qui seront considérées comme des zones touristiques, ouvrir 52 dimanches par an et ouvrir jusqu'à minuit ;
- le projet de loi ne prévoit aucune compensation salariale ou horaire minimale.

Ces mesures banaliseront le travail du dimanche et risquent de casser les contreparties qui existent actuellement. De nombreuses études démontrent que cela ne génèrera aucune création d'emploi : un achat du dimanche se substituera à un achat du lundi et un emploi du dimanche supprimera un emploi le lundi ! C'est l'ensemble des salariés qui sont concernés, si d'avantage de salariés du commerce travaillent le dimanche ou la nuit, cela nécessite plus de transports, de dispositifs de garde d'enfants... Ces dispositions nuisent particulièrement aux femmes qui représentent déjà 80% des salariés à temps partiel et sont très présentes dans le secteur du commerce.

## ➤ La casse de la justice prud'homale

Après avoir supprimé l'élection des conseillers prud'homaux, le projet de loi Macron vise à limiter l'action des juges syndicaux et à les remplacer par des juges professionnels ne connaissant pas le monde du travail. Pour améliorer la justice prud'homale, et accélérer les procédures pour les salariés, nos organisations syndicales ont fait de nombreuses propositions. La priorité est d'augmenter les moyens des conseils de prud'hommes pour accélérer les procédures.

## ➤ La privatisation et la déréglementation de nombreux secteurs

Après la privatisation désastreuse des autoroutes, le projet de loi continue à vendre les « bijoux de famille ». Il prévoit notamment la privatisation de deux aéroports (Lyon et Nice) et du groupe stratégique industriel d'armement (GIAT), la libéralisation de la filière de traitement du sang et des transports en autocar.

**9 AVRIL - 13H00 - PLACE D'ITALIE >> INVALIDES  
TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE  
ET EN MANIFESTATION**